

---

## Protocole de rédaction

---

### Texte

- Le texte doit comprendre un résumé français et anglais d'au plus 150 mots.
- Le texte doit être présenté en format numérique (Word) à interligne simple en format lettre, utiliser une police Garamond 11 pt et comporter un maximum de 15 à 20 pages.
- Le texte doit être subdivisé clairement. Il est possible d'utiliser jusqu'à un maximum de 3 niveaux de titre (ex. : 1., 1.1, 1.1.1) et utiliser une police Garamond 12 pt en gras.

### Mise en évidence de termes

- Pour mettre en évidence un terme ou un mot en langue étrangère, utilisez l'italique. Ne pas utiliser le soulignement.

### Références

- Les références sont insérées dans le texte en utilisant la méthode auteur-date. Les références bibliographiques et les sources des données, les tableaux, les figures, etc. respectent les normes décrites ultérieurement dans ce document.
- Les références sont fournies à la toute fin du texte et sont coiffées du titre *Références*. La liste des références doit inclure seulement les documents explicitement cités dans l'article, avec ou sans extrait. Leur mise en forme doit suivre les normes de citation de la revue (voir page suivante).

### Notes de bas de page

- L'utilisation des notes de bas de page n'est pas recommandée, à moins qu'elle soit absolument nécessaire afin d'apporter un éclairage ou une précision qui ne peuvent être inclus au texte principal.
- Les notes doivent être rassemblées à la fin du texte (notes de fin). Leur numérotation doit être continue.

### Figures et tableaux

- Chaque figure ou tableau doit être placé à l'endroit approprié, directement dans le texte. Ils doivent être présentés en noir et blanc, en haute résolution (300 ppp) et être d'une largeur maximale de 15 cm.

### Notes biographiques

- Chaque signataire d'un texte doit faire parvenir ses notes biographiques : nom, titre, institution, adresse, numéro de téléphone et courriel.

---

# Normes de citation

---

Le style de citation utilisé par la revue est une adaptation de celui de l'American Psychological Association (APA). Il diffère principalement par la traduction de certains aspects et par quelques mises en forme précisées. Nous vous proposons quelques exemples pour faciliter la rédaction de vos références. Nous vous offrons également des ressources complémentaires puisque nous ne pouvons couvrir tous les cas de figure.

## Particularités

### Traduction de certains termes

Indications selon l'APA	Notre adaptation
& Ex. : Smith & Rice	Et Ex. : Smith et Rice
Virgule de série (Oxford) Ex. : Smith, Jackson, & Rice	Elle n'est pas utilisée. Ex. : Smith, Jackson et Rice
<i>et al.</i>	et collab.
Ed. ou Eds.	dir.
pp.	p.
In	Dans

### Ponctuation

Indications	Exemples
Séparer les deux prénoms de l'auteur par une espace	Smith, M. A.
Ajouter un tiret pour les noms et prénoms composés	Tremblay-Dion, P.-A.
Ajouter une espace devant le deux-points suivant le lieu de publication (FR et ANG)	Québec, QC : Presses de l'Université du Québec
Utiliser les guillemets français (chevrons)	« exemple »

### Présentation des citations dans le texte

Indications	Exemples
- Nommer tous les auteurs à la 1 <sup>re</sup> citation de la référence dans le texte pour un ouvrage ayant 5 auteurs et - - À la 2 <sup>e</sup> mention, nommer le premier auteur, suivi de la mention « et collab. » - Ne pas mettre la mention en italique	1 <sup>re</sup> citation : (Petit, Simard, Marois, Pierre et Cyr, 2005)  2 <sup>e</sup> citation : (Petit et collab., 2005)
- Nommer le premier auteur, suivi de la mention « et collab. » pour un ouvrage ayant 6 auteurs et + - Ne pas mettre la mention en italique	(Dompierre et collab.)
- Inscrire « et » avant le dernier nom de la référence pour un ouvrage ayant + de 1 auteur	(Fargier, Camy, Champely, Belli et Perrin, 2016)

– Indiquer la page pour les citations textuelles	(Langlois, 2001, p. 56)
– Mettre la citation en retrait (marges de droite et de gauche + larges de 1,2 cm) pour les citations de + de 40 mots	Tel que le mentionne Langlois dans son livre : L'éthique est la branche de la philosophie qui se penche sur les principes moraux. (2001, p. 56).

### Présentation de la liste des références (bibliographie)

Indications	Exemples
– Ordonner la liste de référence par ordre alphabétique avec le nom du 1 <sup>er</sup> auteur	Cabral, S. (2017). Reconciling conflicting policy objectives in public contracting : The enabling role of capabilities. <i>Journal of Management Studies</i> , 54(6), 823-853.  Williams, T. (2017). The nature of risk in complex projects. <i>Project Management Journal</i> , 48(4), 55-66.
– Présenter en ordre de publication débutant par la plus ancienne en présence de plusieurs documents d'un même auteur	Proulx, M.-A. (2011). <i>Territoires et développement : la richesse du Québec</i> . Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.  Proulx, M.-A. (2012). <i>Regards sur l'économie des collectivités autochtones du Québec</i> . Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
– Attribuer une lettre après l'année de publication en présence de plusieurs documents de la même date d'un même auteur – Faire l'attribution de la lettre selon l'ordre alphabétique du titre	Tremblay, D.-G. (2012a). <i>Conciliation emploi-famille et temps sociaux</i> . Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.  Tremblay, D.-G. (2012b). <i>Performance organisationnelle et temps sociaux</i> . Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
– Commencer la 1 <sup>re</sup> ligne de chaque référence à gauche et les lignes suivantes avec un retrait (suspendu) vers la droite de 1,27 cm.	Proulx, M.-A. (2012). <i>Regards sur l'économie des collectivités autochtones du Québec</i> . Québec, QC : Presses de l'Université du Québec.
– Nommer tous les auteurs jusqu'à un maximum de 7 – Pour + de 8 auteurs, nommer les 6 premiers, faire suivre de 3 points et nommer le dernier	Cara, C., Gauvin-Lepage, J., Lefebvre, H., Létourneau, D., Alderson, M., Larue, C., ... Mathieu, C.
– Inscrire « et » avant le dernier auteur nommé pour les références de 7 auteurs et -	Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (2017)
– Indiquer « s. d. » dans le champ date si la ressource n'indique pas une date de publication claire	Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (s. d.)

<ul style="list-style-type: none"> <li>– Inscrire le DOI pour toutes les références de périodiques et documents disponibles en ligne</li> <li>– Inscrire le DOI sous la forme d'un hyperlien</li> <li>– Le DOI a préséance sur toute autre adresse web</li> <li>– Il est recommandé d'ajouter le DOI lorsqu'il est inscrit sur les documents imprimés</li> </ul>	<a href="https://doi.org/10.1111/joms.12269">https://doi.org/10.1111/joms.12269</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les hyperliens doivent être valides et diriger vers un accès à la ressource</li> <li>– Les hyperliens doivent être actifs, mais non soulignés</li> <li>– Ne pas insérer de tiret dans un hyperlien pour briser la ligne</li> <li>– Ne pas ajouter de point final après un hyperlien</li> </ul>	<a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'%27attachement">https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_l'%27attachement</a>

## Quelques exemples par type de document

### Article de périodique

<b>Papier</b>	Auteur(s). (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , Volume(Numéro), Pages. DOI  Ex. : Williams, T. (2017). The nature of risk in complex projects. <i>Project Management Journal</i> , 48(4), 55-66. <a href="https://doi.org/10.1177/875697281704800405">https://doi.org/10.1177/875697281704800405</a>
<b>Numérique</b>	Auteur(s). (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , Volume(Numéro), Pages. DOI ou Repéré à URL  Ex. : Cabral, S. (2017). Reconciling conflicting policy objectives in public contracting : The enabling role of capabilities. <i>Journal of Management Studies</i> , 54(6), 823-853. <a href="https://doi.org/10.1111/joms.12269">https://doi.org/10.1111/joms.12269</a>

### Article de journal d'actualité

<b>Papier</b>	Auteur(s). (Année, Jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i> , Pages.  Ex. : Tremblay, L. (2017, 27 octobre). La foresterie retrouve ses lettres de noblesse. <i>Le Quotidien</i> , p. 14.
<b>Numérique</b>	Auteur(s). (Année, Jour mois). Titre de l'article. <i>Titre du journal</i> , Pages*. Repéré à URL  Ex. : Pilon-Larose, H. (2017, 12 octobre). École à la maison : brèche à la loi 101, s'inquiètent les commissions scolaires. <i>La Presse</i> . Repéré à <a href="https://www.lapresse.ca/actualites/education/201710/12/01-5139749-ecole-a-la-maison-breche-a-la-loi-101-sinquietent-les-commissions-scolaires.php">https://www.lapresse.ca/actualites/education/201710/12/01-5139749-ecole-a-la-maison-breche-a-la-loi-101-sinquietent-les-commissions-scolaires.php</a>

\*Si mentionné.

## Livre

<b>Papier</b>	Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (Édition*). Lieu de publication : Maison d'édition.  Ex. : Descôteaux, D. (2017). <i>D'endetté à millionnaire : un plan pour les milléniaux, les jeunes familles et tous ceux qui veulent s'enrichir</i> . Longueuil, QC : Québec-Livres.
<b>Numérique</b>	Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> . (Édition*). DOI ou Repéré à URL  Ex. : Wood, L. N. et Breyer, Y. A. (2017). <i>Success in higher education : Transitions to, within and from University</i> . <a href="https://doi.org/10.1007/978-981-10-2791-8">https://doi.org/10.1007/978-981-10-2791-8</a>

\* Soit la version, le volume ou le tome, si mentionné.

## Chapitre de livre

<b>Papier</b>	Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (Version d'édition, volume, p.). Lieu de publication : Maison d'édition.  Ex. : Hunt, H. (2015). La santé transculturelle. Dans G. Carroll, L. Couturier et I. St-Pierre (dir.), <i>Pratiques en santé communautaire</i> (2 <sup>e</sup> éd., p. 26-39). Montréal, QC : Chenelière Éducation.
<b>Numérique</b>	Auteur(s) du chapitre. (Année). Titre du chapitre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (Version d'édition, volume, p.). Lieu de publication : Maison d'édition. DOI ou Repéré à URL  Ex. : Plavnick, J. B. et Ingersoll, B. (2017). Video-based group instruction for adolescents with autism spectrum disorders : A case of intervention development. Dans M. H. Fisher (dir.), <i>Identifying and addressing the social issues experienced by individuals with IDD</i> (p. 109-139). San Diego, CA : Elsevier Academic Press. <a href="https://doi.org/10.1016/bs.irrd.2017.07.002">https://doi.org/10.1016/bs.irrd.2017.07.002</a>

## Acte de conférence

<b>Présenté à un congrès et publié en compte rendu</b>	Auteur(s). (Année). Titre. Dans Éditeur(s) (dir.), <i>Titre : sous-titre</i> (p.). Lieu de publication : Maison d'édition.  Ex. : Smith, T. E., Bower, G. M. et Hamiltom, C. L. (1974). Evaluating a new model of language learning. Dans E. E. Adams (dir.), <i>Proceedings of 50th Annual Convention of the Newfoundland Psychological Association</i> (p. 23-26). St. John's, NL : Mitchell Press.
<b>Communication orale présentée à un congrès et non publiée</b>	Auteur(s). (Année, mois). Titre : sous-titre. Communication présentée à Nom du congrès, Ville, Pays.  Ex. : Alain, M. (1990, avril). L'intention de retraite : facteurs sociaux et psychosociaux. Communication présentée à la 3 <sup>e</sup> Conférence internationale SYSTED 90, Bologne, Italie.

## Mémoire et thèse

<b>Papier</b>	<p>Auteur(s). (Année). <i>Titre : sous-titre</i> (Thèse de doctorat non publiée ou Mémoire de maîtrise non publié). Nom de l'université, Ville, Province ou État.</p> <p>Ex. : Gauthier, S. (2017). <i>Diversité des trajectoires dans l'occupation de la périphérie nordique du Québec</i> (Mémoire de maîtrise non publié). Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, QC.</p>
<b>Numérique</b>	<p>Auteur(s). (Année). Titre : sous-titre (Thèse de doctorat ou Mémoire de maîtrise). Nom de l'université. Repéré à URL</p> <p>Ex. : Benoit, B. A. (2016). Understanding the teacher self : Learning through critical autoethnography (Thèse de doctorat). McGill University. Repéré à <a href="http://mcgill.worldcat.org/oclc/973734991">http://mcgill.worldcat.org/oclc/973734991</a></p>

## Ouvrage de référence (entrée d'un dictionnaire ou d'une encyclopédie)

<b>Papier</b>	<p>Auteur(s) de l'entrée. (Année). Titre de l'entrée consultée. Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage de référence</i> (vol. x, p. xxx-xxx). Lieu de publication : Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Michel, F. (2016). Moraine. Dans <i>Dictionnaire illustré de géologie : initiation aux sciences de la Terre</i> (p. 194). Paris, France : Belin.</p> <p>OU</p> <p>Titre de l'entrée consultée. (Année). Dans A. Directeur et B. Directeur (dir.), <i>Titre de l'ouvrage de référence</i> (vol. x, p. xxx-xxx). Lieu de publication : Maison d'édition.</p> <p>Ex. : Delacroix. (2014). Dans A. Rey et P. Robert (dir.), <i>Le Petit Robert des noms propres : dictionnaire illustré</i> (éd. rév. 2015, p. 628). Paris, France : Le Robert.</p>
<b>Numérique</b>	<p>Titre de l'entrée consultée, (nature du mot si nécessaire). (Année). <i>Titre de l'ouvrage de référence</i>. Repéré à URL</p> <p>Ex. : Granola. (2016). <i>Grand dictionnaire terminologique</i>. Repéré à <a href="http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26542365">http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26542365</a></p> <p>OU</p> <p>Auteur(s) de l'entrée. (Année). Titre de l'entrée consultée, (nature du mot si nécessaire). Dans <i>Titre de l'ouvrage de référence</i>. Repéré à URL</p> <p>Ex. : Carley, G. (2016). Charnie Wenjack. Dans <i>Encyclopédie canadienne</i>. Repéré à <a href="https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/chanie-charlie-wenjack">https://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/chanie-charlie-wenjack</a></p>
<p>Note : Préciser la nature du mot recherché (nom=n., verbe=v., adjectif=adj., etc.) si ce dernier peut être utilisé de plusieurs façons.</p>	

## Reportage (audio ou vidéo)

Auteur(s) (rôle de la personne). (Année, jour mois). *Titre de l'entrevue, du reportage* [Fichier audio ou vidéo]. Dans *Nom de l'émission*. Repéré à URL

Ex. : Payer, G. (Présentateur). (2017, 29 novembre). *Chimie avec Yannick Bergeron : risques de l'alcool et des boissons énergisantes* [Fichier audio]. Dans *Les éclaireurs*. Repéré à <http://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/les-eclaireurs/segments/chronique/49368/yannickbergeronboissonsenergisantesalcoolisees>

*Note : Préciser le rôle de la personne : présentateur, réalisateur, producteur, scénariste, etc.*

## Rapport

<b>Papier</b>	Auteur(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ). Lieu de publication : Maison d'édition.  Ex. : Tremblay, S. (2005). <i>L'industrie laitière au Québec : un portrait</i> (Rapport n° 234). Québec, QC : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec, Direction des communications.
<b>Numérique</b>	Auteur(s) collectif(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ). Repéré à URL  Ex. : Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec. (2014). <i>Portrait sommaire de l'industrie québécoise des œufs de consommation : 2014</i> . Repéré à <a href="http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2423893">http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2423893</a>  OU  Auteur(s). (Année). <i>Titre en italique : sous-titre</i> (Rapport n° XYZ). Repéré sur le site de l'organisme à URL  Ex. : Deslauriers, J., Gagné, R., Gouba, F. et Paré, J. (2018). <i>Évolution de la compétitivité des industries canadiennes par rapport à celles des États-Unis</i> . Repéré sur le site du Centre sur la productivité et la prospérité à <a href="http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2018/09/PP-2017-10.pdf">http://cpp.hec.ca/wp-content/uploads/2018/09/PP-2017-10.pdf</a>

*Note : Utiliser le nom de l'auteur collectif sauf si le nom d'une personne apparaît sur la page couverture.*

## Vidéo (YouTube, Vimeo, etc.)

Auteur(s). [Pseudonyme]. (Année, jour mois). *Titre du vidéo* [Fichier vidéo]. Repéré à URL

Ex. : Protégez-Vous. (2017, 21 avril). *Quelle est la différence entre REER et CELI?* [Fichier vidéo]. Repéré à <https://youtu.be/HFunXPn11iE>

Ex. : Bet-David, P. [Valuetainment]. (2017, 29 juin). *14 guerilla marketing tactics for entrepreneurs* [Fichier vidéo]. Repéré à <https://youtu.be/yfLLCqC-D7Y>

*Note : Si vous n'avez que le nom d'utilisateur (pseudonyme), utilisez-le à la place du nom d'auteur sans les crochets.*

## Page Web, wiki et billet de blogue

Auteur(s). (Année). Titre. Repéré à URL	
<b>Page Web</b>	Ex. : American Psychological Association. (2017). Quick answers-references : Websites. Repéré à <a href="https://apastyle.apa.org/learn/quick-guide-on-references">https://apastyle.apa.org/learn/quick-guide-on-references</a>
<b>Wiki</b>	Ex. : Théorie des graphes. (2017, 10 juin). Dans Wikipédia. Repéré à <a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_graphes">https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_des_graphes</a>
<b>Billet de blogue</b>	Ex. : Allard, P. (2015, 7 février). Les victimes du communisme? [Billet de blogue]. Repéré à <a href="http://pierreyallard.blogspot.ca/2015/02/les-victimes-du-communisme.html">http://pierreyallard.blogspot.ca/2015/02/les-victimes-du-communisme.html</a>
<i>Note : Pour les wikis, le titre de la page fait office d'auteur. La date de publication à utiliser entre parenthèses est la date de la dernière modification de la page du wiki (souvent au bas de la page) ou la date de publication du blogue (ne pas utiliser la référence si cette information ne s'y trouve pas).</i>	

## Citation de documents juridiques, de normes ou de brevets

La revue suggère de suivre les normes Lluelles pour l'agencement de l'information lors de la citation de documents juridiques. Consultez le [Guide des lois, normes et brevets](#) de l'UQAC pour plus de détails.

## Ressources complémentaires

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6<sup>e</sup> éd.). Washington, DC : American Psychological Association.

Lluelles, D. et Ringuette, J. (2017). *Guide des références pour la rédaction juridique* (9<sup>e</sup> éd.). Montréal : Thémis.

Provost, M.-A., Alain, M., Leroux, Y. et Lussier, Y. (2016). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (5<sup>e</sup> éd.). Trois-Rivières, QC : Éditions SMG.